

Commissaires des Courses : Mireille Sylvie DUGAST, Paquita PECOUT, Alain LISETTO, Philippe LIEUX
Directrice de Réunion : Sandrine LOUGARRE - Secrétaire des Commissaires : Cédric BOUDET

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 15h57 - Départ: 16h27

PRIX SAMARITAIN

(Classe 3) - Haies - Anglo-Arabes 12,5 % et plus

26 000 € - (11960, 5980, 3380, 2340, 1170, 780, 390)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book Anglo-Arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 4 ans, 67 k.; 5 ans et au-dessus, 69 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 4.000.
Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k. 1/2; 25 %, 3 k.; 37,5 %, 6 k.

Parcours n° S1: Haies, Dist. 3 500 m env. - 16 obstacles

(Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Mur - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie)



Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	Montes	Poids ⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M. P. Chalret du Rieu						1 KORRIGAN ROC MARIE (AA3) ♂	C. Lefebvre	67	~	H b.b. 6 Don Tirso/Quatinka Du Forez ♦ M ^{me} B. Chalret du Rieu	1 J.P. Daireaux (s)	661j (21) As 1h Ah 1
2 M. M. Pelletant						2 HORS SERIE FOREZ (AC1) ♂	T. Lefranc	67	64	F.gr. 6 Gris De Gris (IRE)/Pomme Du Forez ♦ M ^{me} P. Coyne	2 M. Pelletant	103j 6h 7h 5h (22) Ah
3 M ^{me} D. Mele						3 STINGO (AA3)	J. Reveley	66	~	H b.f. 6 Carghese Des Landes/Street Party ♦ G. Cherel	3 M ^{me} D. Mele	391j (22) 12 1 (20)
4 J.P. Daireaux(s)/SCEA du Lia						4 ALECTO DU LIA (AC1)	S. Bouyssou	65	~	F.b. 4 Ballingarry (IRE)/Fleur Du Lia ♦ A. Trepeu	4 J.P. Daireaux (s)	-
5 M. Pat. Charon						5 JOKER DE CHENOUR (AA3)	P. Blot	d 64	66	H.al. 4 Carghese Des Landes/Roulegamine ♦ J.M. Reillier	5 PAT. Charon	38j 4 4 3 8
6 M. A. Gabryszewski						6 VOLKOPOUR (AA3) ♂	G. Champier	64	61	H.b. 4 Rijapour (IRE)/Vulca De La Brunie ♦ Y. Dugal	6 M ^{me} B. Re-Scandella	52j 7
7 M. P. Mirablon						7 MUSE AREDIENNE (AA4) ♂	M. Brochard	b 63	62	F.b. 5 Hasawood De Bordes/Jolie Music Du Lac ♦ P. Mirablon	7 M ^{me} E. Bazire	31j 3h 9 0 (21) 2

Race + n° 1 = 12,5 % à - de 18,5 % de sang arabe; Race + n° 2 = 18,5 % à - de 25 % de sang arabe; Race + n° 3 = 25 % à - de 37,5 % de sang arabe; Race + n° 4 = 37,5 % à - de 50 % de sang arabe; Race + n° 5 = 50 % ou + de sang arabe.

2^e Course

Opérations: 16h32 - Départ: 17h02

PRIX GUY DU FAUR DE PIBRAC

Steeple-Chase - Handicap

28 000 € - (12 880, 6 440, 3 640, 2 520, 1 260, 840, 420)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} mars dernier inclus, en steeple-chases, reçu une allocation de 12.000.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env. - 16 obstacles

(Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Mur - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie)

Référence: +17.



Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	Montes	Poids ⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} MP. Laborde						1 SPEED LUCKY Δ	D. Carre	72	69	55 H b. 5 Saint Des Saints/Luckystar Du Frene ♦ E. Aubree	1 K. Plisson	68j 6s 4s 4h 3s 3s
2 M. F. Foucher						2 MAESTRO SEM Δ ♂	T. Beaurain	72	55	H b.f. 6 Nicaron (GER)/Miss Lareve ♦ E. Semensatis	2 F. Foucher	18j 1s (22) 3h Th 8h
3 Haras des Beaux						3 HOCK NOIR (AQ) Δ ♂	T. Bourguigneau	70	66	53 H.b. 6 Al Namix/Narva ♦ E. Raquin	3 A. Chaille-Chaille	10j 5s Th (22) Tc 3c
4 M ^{me} V. Lutz/J. Lhospital						4 SWEET VIRGINIA ♂	K. Dubourg	69,5	52,5	F.b.f. 5 Kapparde/Virginia Bella ♦ M ^{me} V. Lutz	4 J. Plouganou (s)	17j 7h 2h 2h Ah (22)
5 M. J.F. Cuenca						5 L'ANGE VERT ♂ ♂	G. Champier	66,5	63,5	49,5 H.al. 5 Network (GER)/Joly Berengere ♦ Ecurie M ^{me} Patrick Papot	5 J.F. Cuenca	22j 5s 2s 8s 8h 5s
6 M ^{me} C. Lauffer						6 BONAPARTE FORLONGE ♂ ♂ ♂	A. Beaudoire	66,5	65,5	49,5 H.b. 6 Cokoriko/Belle Du Brizaïs ♦ P. Noirot	6 J. Resimont	10j 4c 6s 5h 8h Th
7 M. J.F. Cuenca						7 GREAT PAUL ♂ ♂	R. Fourcade	62	44	H.b. 10 Great Journey (JPN)/Princess Morgane (USA) ♦ M ^{me} P. Butel	7 J.F. Cuenca	10j 1s 3h 3h 3s 0s
8 M. J.F. Cuenca						8 POPLAR SQUARE ♂ ♂	M ^{me} B. Zulliani	62	44	H gr. 6 Turgeon (USA)/Polimka ♦ M ^{me} H. Devin	8 J.F. Cuenca	10j 2s 8s 1h Ah 7s

3^e Course

Opérations: 17h07 - Départ: 17h37

PRIX DE BELLERIVE

(Classe 3) - Handicap

20 000 € - (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

* Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Parcours n° P1: Plat, Dist. 1 200 m env.

Références: 3 ans, +24 ; 4 ans et +, +24,5.



Propriétaires	1	2	3	4	5	Chevaux	* Montes	Poids ⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 Guy Pariente Holding						1 GALIK	3 M ^{me} M. Meyer	64,5	63	40 H.al. 5 Galiway (GB)/Revedargent ♦ Guy Pariente Holding	1 P. Sogorb	27j 0 4 5 7 1
2 Ecurie Bernd/Torsten Raber						2 IMPITOYABLE ♂	7 M ^{me} A. Merou	64	62,5	39,5 H.b. 4 Dark Angel (IRE)/Impassable (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	2 M ^{me} A. Budka	18j 0 3 2 6 7
3 European Bloodstock Management						3 MGHEERA (GB) ♂	4 G. Millet	60,5	36,5	F.b. 3 Zoustar (AUS)/Blue Aegean (GB) ♦ The Blue Aegean Partnership	3 M ^{me} M. Scandella-Lacaille	15j 1 5 3 7 2
4 M. J.L. Raymond						4 ROMANTIC MOON ♂ ♂	8 A. Crastus	58,5	34	F.b.f. 5 Bow Creek (IRE)/Romantic Pearl ♦ M ^{me} F. Perree	4 O. Trigodet (s)	43j 3 4 6 2 7
5 AP. Cazaux/M ^{me} S. Penot						5 PELUSIVE ♂ Δ	6 T. Trullier	57	33	F.b. 3 Elusive City (USA)/Pepite Noire ♦ H. Lair	5 M ^{me} S. Penot	37j 8 4 5 0 4
6 M ^{me} A. Negre de Watrigant						6 RAFALE ♂	5 I. Mendizabal	56	31,5	F.b.f. 4 Pedro The Great (USA)/Baie D'Honneur ♦ M ^{me} A. Negre de Watrigant	6 D. de Watrigant (s)	43j 1 2 6 1 3
7 M. A. Couane						7 SHELBYLANDOR ♂	10 M ^{me} M. Romary	55	52,5	F.b. 3 De Treville (GB)/Sirma Traou Land ♦ Ecurie Senator	7 Ch. Plisson (s)	11j 1 2 8 0 5
8 F. Boualem						8 VANILLE BLEUE ♂ ♂	9 V. Seguy	53,5	29	F.al. 4 Pomellato (GER)/Chambles (GB) ♦ E. Lemaitre	8 F. Boualem	8j 5 5 1 2 4
9 M. M. Ben Ayed						9 ROSA PARKS ♂	1 M ^{me} A. Mekouche	51	49,5	26,5 F.b. 5 Kheylef (USA)/Rue De La Victoire ♦ M. Ben Ayed	9 C. Pautier	20j 5 3 4 5 4
10 M. M. Comas Molist						10 AS A CHARM Δ ♂	2 Lu. Armand	c 51	51	26 H.b. 4 Charm Spirit (IRE)/Ashiyla ♦ J.P. Dubois	10 M. Comas Molist	17j 9 2 5 3 7

4^e Course

Opérations: 17h42 - Départ: 18h15

PRIX PANACEE - FONDS EUROPEEN DE L'ELEVAGE

(Listed) - Femelles

52 000 € - (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - Primes F.E.E.: 7 000, 3 000, 2 000

* Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas depuis le 4 mai 2023 inclus gagné un Groupe. **Poids: 3 ans, 54 k. 1/2; 4 ans et au-dessus, 57 k. 1/2.**

Les juments ayant depuis le 4 mai 2023 inclus gagné une Listed porteront 2 k.

En outre, des primes de 7.000, 3.000, 2.000 offertes par le Fonds Européen de l'Elevage seront versées aux propriétaires des trois premières,

si les juments sont issues d'étalons inscrits au Fonds Européen de l'Elevage ou inscrites au Fonds Européen de l'Elevage.

Les primes aux propriétaires et aux éleveurs ne s'appliquent pas à ces primes Fonds Européen de l'Elevage.

Versement à la poule des propriétaires: 250 à l'engagement et 1.872 à l'engagement supplémentaire.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env.



Propriétaires	1	2	3	4	5	Juments	* Montes	Poids ⁽¹⁾	Valeur	Origines ♦ Éleveurs ⁽²⁾	Entraîneurs	Performances
1 RT Racing						1 GALIFA (IRE) Δ	9 T. Trullier	57,5	43,5	F.b. 5 Frankel (GB)/Viva Rafaela (BRZ) ♦ Wertheimer & Frere	1 N. Clement (s)	32j 3 4 3 1 (22)
2 M. J.C. Seroul						2 HILLARANTE Δ	7 A. Orani	57,5	41	F.gr. 5 Kendargent/Holy Emotion ♦ J.C. Seroul	2 J. Reynier (s)	122j 6 7 1 1 7
3 M. D. Catalao da Cunha						3 SWIFTWAY	8 G. Guedj-Gay	54,5	40	F.al. 3 Galiway (GB)/Swift Mover (IRE) ♦ D. Catalao da Cunha	3 T.J. Martins Novais	22j 2 8 2 5 1
4 Ecurie des Charmes						4 PERAMA	3 V. Seguy	54,5	46	F.b. 3 Siyouni/Paratonnerre (GB) ♦ Ecurie des Charmes	4 F. Rohaut (s)	52j 5 2 1 3 2
5 Godolphin SNC						5 RAINBOW SKY GB	1 T. Piccone	54,5	44	F.al. 3 Sea The Stars (IRE)/Best Terms (GB) ♦ W. & R. Barnett Ltd	5 HA. Pantall (s)	20j 2 2 1 7 5
6 M. A. Odriozola Arzallus						6 SHMI IRE	5 I. Mendizabal	54,5	43,5	F.b. 3 Sea The Stars (IRE)/Mooney Ridge (GB) ♦ Razza del Velino SRL	6 C. Laffon-Parias	39j 7 3 4 1 4
7 Riviera Equine/Eric de Chambure						7 ELZORA	2 C. Demuro	54,5	43,5	F.al. 3 Almanzor/Elodie (GB) ♦ E. de Chambure	7 J.C. Rouget (s)	33j 3 2 7 3 1
8 M ^{me} S. Turnbull						8 MYTHICAL WORLD GB	6 F. Veron	54,5	36,5	F.al. 3 Mondialiste (IRE)/Moghrama (IRE) ♦ Elwick Stud	8 D. Henderson	20j 3 1 7 1 1
9 Wertheimer & Frere						9 HIGGLE (GB)	4 M. Guyon	54,5	44	F.b. 3 Sea The Stars (IRE)/Haggie (GB) ♦ Wertheimer & Frere	9 C. Laffon-Parias	19j 5 5 4 1 6

Jeu 5 octobre, courses à : Nantes (Plat/Obstacle), à partir de 11 h 20 - Saint-Cloud, à partir de 13 h 20

Prochaine réunion à Toulouse (Trot) : vendredi 6 octobre, à partir de 13 h 30

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le **suffixe entre parenthèses** indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ♂ des œillères, ♂ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♂ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (s) Société d'Entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (1) Modification du poids porté par le cheval - (7) Cheval autorisé à courir déferé des postérieurs - ➤ Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a. 1 livre; b. 2 livres; c. 3 livres; d. 4 livres; e. 5 livres; f. 6 livres; g. 7 livres; h. 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ❖ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5° Course

Opérations: 18h20 - Départ: 18h45

PRIX MAGNESIE

Femelles - Arabes Purs

18 000 € - (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus).

Pour pouliches de 3 ans inscrites à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k.

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Simple Gagnant	Simple Placé	Couplé Gagnant	Couplé Placé	Trio	2 sur 4	Mini Multi
Propriétaires						
1 M. AM. Abukaraza	1	2	3	4	5	
2 M. M. Al-Hajri						
3 Armenic Bldstk/P. Jouanneteau						
4 M. J. Berthier						
5 M ^{me} MA. Bourdette						
6 Al Asayl France						
7 Al Shaqab Racing						
8 M. AT. Aljumaily						
9 M ^{me} E. Chomard						
10 Ecurie d'Haspel						
11 Ecuries Royales d'Oman						
12 M. G. Neivens						
13 Yas Horse Racing Management						

6° Course

Opérations: 18h50 - Départ: 19h15

PRIX KETCH

(Classe 4) - Handicap de catégorie

14 000 € - (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 25 k.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2 400 m env. - Référence: +35.

Simple Gagnant	Simple Placé	Couplé Gagnant	Couplé Placé	Trio	2 sur 4	Mini Multi
Propriétaires						
1 M ^{me} R. Philippon	1	2	3	4	5	
2 M ^{me} S. Turnbull						
3 M. JP. Bichon						
4 M ^{me} RM. Garcia Mayo						
5 M. A. Lopez						
6 M ^{me} C. Botton/A. Lartigau						
7 M. P. Le Geay						
8 D. Lauffer/C. Lauffer/K. Moysset						
9 M. F. Lemesnager						
10 M ^{me} B. Sablon						
11 M ^{me} L. Chenu						

7° Course

Opérations: 19h20 - Départ: 19h45

PRIX NEDJARI - WATHBA STALLIONS CUP

Arabes Purs

16 000 € - (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus).

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais reçu une allocation de 15.000. Poids: 4 ans, 58 k.; 5 ans et au-dessus, 58 k. 1/2. Tout gagnant d'un Groupe PA portera 2 k. En outre, les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 2 k; ceux n'ayant jamais couru, 3 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Un trophée sera offert par le Sheikh Mansoor Festival à l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Simple Gagnant	Simple Placé	Couplé Gagnant	Couplé Placé	Trio	Super 4
Propriétaires					
1 M. A. Al Aidarous	1	2	3	4	5
2 M. A. Al Aidarous					
3 Athbah Racing					
4 M ^{me} V. Mercader					
5 M. D. Al Marri					
6 M. JF. Boudet					
7 M. R. Bourdette					
8 Ecurie Fleury et Marechalerie					
9 M. D. Clos					

8° Course

Opérations: 19h50 - Départ: 20h15

PRIX GOSSE DU BEARN

Mâles et Hongres - Arabes Purs

18 000 € - (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus).

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans inscrits à la naissance au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env.

Simple Gagnant	Simple Placé	Couplé Gagnant	Couplé Placé	Trio	2 sur 4	Mini Multi
Propriétaires						
1 H.H. M. Al Thani	1	2	3	4	5	
2 Al Wasmiyah Racing						
3 M. MF. Al-Attiah						
4 M. M. Al-Nuaimi						
5 C. Chenu (s)						
6 M. M. Mezy						
7 M ^{me} N. Mousalli						
8 M. B. van Dalfsen						
9 Yas Horse Racing Management						
10 M. M. Benmessaud						
11 Ecuries Royales d'Oman						
12 Yas Horse Racing Management						

9° Course

Opérations: 20h20 - Départ: 20h45

PRIX DU ROYAUME WISIGOTH

(Classe 3) - Handicap

20 000 € - (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Parcours n° P9: Plat, Dist. 3 000 m env. - Référence: +27.

Simple Gagnant	Simple Placé	Couplé Gagnant	Couplé Placé	Trio	2 sur 4	Mini Multi
Propriétaires						
1 K. Moysset/M ^{me} C. Lauffer	1	2	3	4	5	
2 Needful S.L.						
3 Cuadra Breda CB						
4 M ^{me} L. Michot/E. Michot						
5 Cuadra 3-40 Racing S.L.						
6 M. R. Singarin						
7 M. JC. Seroul						
8 M ^{me} N. Garde Dubord						
9 M ^{me} M. Briancon						
10 M. Ph. Latour						
11 M. A. Gabrysowski						

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 – APPEL NON SURTAXÉ)

Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com – État du terrain : www.france-galop.com, rubrique **courses**

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.